

582501-2026 - Iomaíocht

An Eilvéis – Consultative engineering and construction services – Albus - Ecole St-Aubin

OJ S 162/2026 24/08/2026

Fógra maidir le conradh nó lamháltas — an gnáthchóras

Seirbhísí

1. Ceannaitheoir

1.1. Ceannaitheoir

Ainm oifigiúil: Commune de Saint-Aubin

R-phost: federico.coca@saint-aubin.ch

Cineál dlíthiúil an cheannaitheora: Comhlacht dlí phoiblí atá faoi rialú údaráis áitiúil

Gníomhaíocht an údaráis chonarthaigh: Seirbhísí poiblí ginearálta

2. Nós imeachta

2.1. Nós imeachta

Teideal: Albus - Ecole St-Aubin

Cur síos: Le projet prévoit la réalisation d'un nouvel établissement scolaire tout en maintenant le fonctionnement du site grâce à un phasage des travaux en trois étapes successives. Cette organisation constitue l'un des principaux défis du mandat d'ingénierie civile. Elle requiert une planification rigoureuse, une anticipation permanente des interfaces entre les différentes phases ainsi qu'une coordination étroite avec le maître d'ouvrage, l'équipe de mandataires et les entreprises. L'objectif est de garantir la sécurité des usagers, la continuité des activités, le respect des délais et la maîtrise des coûts tout au long du projet. La première étape consiste en la déconstruction du pavillon scolaire, dit « La Grange » et des garages existants afin de libérer les emprises nécessaires à la construction de la nouvelle école. Afin d'assurer la continuité des activités scolaires durant cette phase, trois variantes, pouvant être mises en œuvre de manière indépendante. La première prévoit l'aménagement de salles de classe provisoires sur le site scolaire, tandis que la seconde et la troisième consistent à implanter un pavillon provisoire à l'emplacement du « site sportif » ou du « site agrico ». Durant cette phase, l'ingénieur civil est chargé d'analyser les contraintes du site, d'identifier les réseaux existants, de définir les mesures permettant de préserver la stabilité des terrains et des ouvrages voisins et de planifier les terrassements ainsi que les adaptations des infrastructures enterrées et fondations des pavillons provisoires. Une attention particulière est portée à l'organisation des accès de chantier, à la sécurité des utilisateurs du site et à la valorisation des matériaux issus de la déconstruction dans une démarche respectueuse de l'environnement. La deuxième étape correspond à la construction du nouveau complexe scolaire et à la transformation du bâtiment existant, dit « La Ferme ». Le concept constructif retenu repose sur un système structurel composé de voiles en bois préfabriqués, organisés selon une trame régulière commune à l'ensemble des bâtiments. Cette typologie répétitive permet de développer une solution à la fois rationnelle, économique et facilement reproductible. L'utilisation du bois comme matériau principal limite le recours au béton, celui-ci étant essentiellement réservé aux fondations et au socle des bâtiments, ce qui contribue à réduire l'empreinte carbone du projet. La préfabrication des éléments structurels constitue également un atout majeur puisqu'elle permet de diminuer la durée des interventions sur site, de maîtriser la qualité d'exécution et de réduire les nuisances liées au chantier pour les élèves, le corps enseignant et les riverains. Cette phase concentre les principaux enjeux

techniques du projet. L'ingénieur civil conçoit et dimensionne les structures en recherchant des solutions durables, robustes et économiquement optimisées, conformes aux normes SIA et aux exigences du maître d'ouvrage. Il veille à l'intégration harmonieuse des nouvelles constructions avec les bâtiments conservés, coordonne les interfaces avec les autres disciplines, notamment l'architecture, les techniques du bâtiment et les aménagements extérieurs, et s'assure de la compatibilité des ouvrages avec les conditions géotechniques du site. Une attention particulière est également portée à la gestion des eaux, à l'adaptation des réseaux, à la sécurité durant les travaux ainsi qu'au suivi de la qualité, des coûts et du planning d'exécution. La troisième étape correspond aux aménagements extérieurs, dont la place du village qui doit être conçue comme un espace flexible et accueillant offrant une grande valeur d'usage pour les habitants et visiteurs, et les interfaces avec les parcelles voisines. L'arrêt de bus, faisant partie du périmètre du concours, n'est pas l'objet du présent cahier des charges.

Aitheantóir an nós imeachta: 7dab6ef3-b070-4aae-ac67-f97c2714af03

An cineál nós imeachta: Oscailte

Tá an nós imeachta á bhrostú: níl

2.1.1. Cuspóir

Cineál an chonartha: Seirbhísí

Príomhaicmiú (cpv): 71310000 Consultative engineering and construction services

2.1.2. An áit feidhmíochta

Baile: Saint-Aubin

Cód poist: 1566

Forinn tíre (NUTS): Fribourg / Freiburg (CH022)

Tír: An Eilvéis

2.1.4. Eolas ginearálta

Bunús dlí:

Treoir 2014/24/AE

2.1.6. Forais eisiaimh

Foinse na gcúiseanna eisiúna: Doiciméad Soláthair

5. Luchtóg

5.1. Luchtóg: LOT-0000

Teideal: Albus - Ecole St-Aubin

Cur síos: Le projet prévoit la réalisation d'un nouvel établissement scolaire tout en maintenant le fonctionnement du site grâce à un phasage des travaux en trois étapes successives. Cette organisation constitue l'un des principaux défis du mandat d'ingénierie civile. Elle requiert une planification rigoureuse, une anticipation permanente des interfaces entre les différentes phases ainsi qu'une coordination étroite avec le maître d'ouvrage, l'équipe de mandataires et les entreprises. L'objectif est de garantir la sécurité des usagers, la continuité des activités, le respect des délais et la maîtrise des coûts tout au long du projet. La première étape consiste en la déconstruction du pavillon scolaire, dit « La Grange » et des garages existants afin de libérer les emprises nécessaires à la construction de la nouvelle école. Afin d'assurer la continuité des activités scolaires durant cette phase, trois variantes, pouvant être mises en œuvre de manière indépendante. La première prévoit l'aménagement de salles de classe provisoires sur le site scolaire, tandis que la seconde et la troisième consistent à implanter un pavillon provisoire à l'emplacement du « site sportif » ou du « site agrico ». Durant cette

phase, l'ingénieur civil est chargé d'analyser les contraintes du site, d'identifier les réseaux existants, de définir les mesures permettant de préserver la stabilité des terrains et des ouvrages voisins et de planifier les terrassements ainsi que les adaptations des infrastructures enterrées et fondations des pavillons provisoires. Une attention particulière est portée à l'organisation des accès de chantier, à la sécurité des utilisateurs du site et à la valorisation des matériaux issus de la déconstruction dans une démarche respectueuse de l'environnement. La deuxième étape correspond à la construction du nouveau complexe scolaire et à la transformation du bâtiment existant, dit « La Ferme ». Le concept constructif retenu repose sur un système structurel composé de voiles en bois préfabriqués, organisés selon une trame régulière commune à l'ensemble des bâtiments. Cette typologie répétitive permet de développer une solution à la fois rationnelle, économique et facilement reproductible. L'utilisation du bois comme matériau principal limite le recours au béton, celui-ci étant essentiellement réservé aux fondations et au socle des bâtiments, ce qui contribue à réduire l'empreinte carbone du projet. La préfabrication des éléments structurels constitue également un atout majeur puisqu'elle permet de diminuer la durée des interventions sur site, de maîtriser la qualité d'exécution et de réduire les nuisances liées au chantier pour les élèves, le corps enseignant et les riverains. Cette phase concentre les principaux enjeux techniques du projet. L'ingénieur civil conçoit et dimensionne les structures en recherchant des solutions durables, robustes et économiquement optimisées, conformes aux normes SIA et aux exigences du maître d'ouvrage. Il veille à l'intégration harmonieuse des nouvelles constructions avec les bâtiments conservés, coordonne les interfaces avec les autres disciplines, notamment l'architecture, les techniques du bâtiment et les aménagements extérieurs, et s'assure de la compatibilité des ouvrages avec les conditions géotechniques du site. Une attention particulière est également portée à la gestion des eaux, à l'adaptation des réseaux, à la sécurité durant les travaux ainsi qu'au suivi de la qualité, des coûts et du planning d'exécution. La troisième étape correspond aux aménagements extérieurs, dont la place du village qui doit être conçue comme un espace flexible et accueillant offrant une grande valeur d'usage pour les habitants et visiteurs, et les interfaces avec les parcelles voisines. L'arrêt de bus, faisant partie du périmètre du concours, n'est pas l'objet du présent cahier des charges.

5.1.1. Cuspóir

Cineál an chonartha: Seirbhísí

Príomhaicmiú (cpv): 71310000 Consultative engineering and construction services

5.1.2. An áit feidhmíochta

Baile: Saint-Aubin

Cód poist: 1566

Foroinn tíre (NUTS): Fribourg / Freiburg (CH022)

Tír: An Eilvéis

5.1.3. Fad measta

Fad ama eile: Anaithnid

5.1.4. Athnuachan

Athnuachaintí uasta: 0

5.1.6. Eolas ginearálta

Rannpháirtíocht fhorchoimeáda:

Ní fhorchoimeádtar an rannpháirtíocht.

Ní mór ainmneacha agus cáilíochtaí gairmiúla na mball foirne a thabhairt a shanntar chun an conradh a chomhlíonadh: Ní fios go fóill

Tionscadal soláthair nach maoinítear le cistí an Aontais
Tá an soláthar cumhdaithe ag an gComhaontú maidir le Soláthar Rialtais (GPA): tá

5.1.9. Critéir roghnúcháin

Foinse na gcritéir roghnaithe: Doiciméad Soláthair

5.1.10. Critéir dhámhachtana

Critéar:

Cineál: Cáilíocht

Cur síos: Critères d'adjudication

Cur síos ar an modh atá le húsáid mura féidir an t-ualú a léiriú le critéir: Les critères d'adjudication sont définis dans les documents.

5.1.11. Doiciméid soláthair

Tá srian ar rochtain ar dhoiciméid soláthair áirithe

Tá eolas faoi dhoiciméid shrianta le fáil ag: <https://www.simap.ch/fr/redirect?context=eyJwYWdlIjoicHJvamVjdCIsInJvbGUiOm51bGwslm9yZ0lkIjpudWxsLCJwcm9qZWNO0SWQ>

Cainéal cumarsáide ad hoc:

Ainm: Simap.ch

5.1.12. Téarmaí soláthair

Téarmaí na haighneachta:

Cur isteach leictreonach: Ceadmhach

Seoladh an chur isteach: <https://www.simap.ch/fr/redirect?context=eyJwYWdlIjoicHJvamVjdCIsInJvbGUiOm51bGwslm9yZ0lkIjpudWxsLCJwcm9qZWNO0SWQ>

Na teangacha inar féidir tairiscintí nó iarrataí ar rannpháirtíocht a chur isteach: Francis

Catalóg leictreonach: Ní ceadmhach

Leaganacha malartacha: Ní ceadmhach

Féadfaidh tairgeoirí níos mó ná tairiscint amháin a chur isteach: Ní ceadmhach

Spriocdháta chun tairiscintí a fháil: 30/10/2026 12:00:00 (UTC+01:00) Am Lár na hEorpa, Am Samhraidh Iarthar na hEorpa

An tréimhse le linn a gcaithfidh an tairiscint a bheith bailí: 152 Laethanta

Téarmaí an chonartha:

Ní mór an Conradh a chur i gcrích faoi chuimsiú clár fostaíochta dídeanaí: Ní fios go fóill

Coinníollacha a bhaineann le comhlíonadh an chonartha: Plus d'informations dans la publication officielle sur simap.ch

Sonrascú leictreonach: Éigeantach

Úsáidfear ordú leictreonach: níl

Úsáidfear íocaíocht leictreonach: tá

Socrú airgeadais: Plus d'informations dans la publication officielle sur simap.ch

5.1.15. Teicnící

Creat-chomhaontú:

Níl feidhm ag creat-chomhaontú

Eolas faoin gcóras ceannaigh dinimiciúil:

Níl feidhm ag córas ceannaigh dinimiciúil

5.1.16. Tuilleadh eolais, idirghabháil agus athbhreithniú

Eagraíocht athbhreithniúcháin: Tribunal administratif fédéral

Eolas faoi spriocdhátaí athbhreithnithe: Voies de droit Cet appel d'offre peut, dans un délai de 20 jours dès la présente publication, faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal cantonal, section administrative, Rue des Augustins 3, Case postale 630, 1701 Fribourg. ou de la

Préfecture de la Sarine, Grand-Rue 51, 1700 Fribourg. ou de la Préfecture de la Gruyère, Pl. du Tilleul 1, 1630 Bulle. d)auprès de la Préfecture de la Veveyse, le Château, 1680 Châtel St Denis ou de la préfecture de la Broye, Au Château, 1470 Estavayer-le-Lac ou de la Préfecture du Lac, Schlossgasse 1, 3280 Morat. g)auprès de la Préfecture de la Glâne, Grand'Rue 51, 1700 Fribourg

Eagraíocht a sholáthraíonn faisnéis bhreise faoin nós imeachta soláthair: Commune de Saint-Aubin

8. Eagraíochtaí

8.1. ORG-0001

Ainm oifigiúil: Commune de Saint-Aubin

Uimhir chlárúcháin: fb4b5d30-3792-471f-9e45-05e39fbae204

Seoladh poist: Place du Château 1

Baile: Saint-Aubin

Cód poist: 1566

Foroinn tíre (NUTS): Fribourg / Freiburg (CH022)

Tír: An Eilvéis

R-phost: federico.coca@saint-aubin.ch

Teil.: +41266773677

Róil na heagraíochta seo:

Ceannaitheoir

Eagraíocht a sholáthraíonn faisnéis bhreise faoin nós imeachta soláthair

8.1. ORG-0002

Ainm oifigiúil: Tribunal administratif fédéral

Uimhir chlárúcháin: BVGER

Seoladh poist: Postfach

Baile: St. Gallen

Cód poist: 9023

Foroinn tíre (NUTS): St. Gallen (CH055)

Tír: An Eilvéis

R-phost: info@bvger.admin.ch

Teil.: +41584652626

Seoladh idirlín: <https://www.bvger.ch>

Róil na heagraíochta seo:

Eagraíocht athbhreithniúcháin

8.1. ORG-0003

Ainm oifigiúil: Simap.ch

Uimhir chlárúcháin: CH001

Seoladh poist: Holzikofenweg 36

Baile: Bern

Cód poist: 3003

Foroinn tíre (NUTS): Bern / Berne (CH021)

Tír: An Eilvéis

R-phost: support@simap.ch

Teil.: +41584646388

Seoladh idirlín: <https://www.simap.ch>

Róil na heagraíochta seo:

Eolas faoin bhfógra

Aitheantóir/leagan an fhógra: 0cc82299-eb6f-4a9e-a3ca-6e30dc6110c9 - 01

Cineál na foirme: lomaíocht

Cineál an fhógra: Fógra maidir le conradh nó lamháltas — an gnáthchóras

Fochineál an fhógra: 16

Dáta seolta an fhógra: 21/08/2026 02:25:57 (UTC+02:00) Am Oirthear na hEorpa, Am

Samhraidh Lár na hEorpa

Na teangacha ina bhfuil an fógra seo ar fáil go hoifigiúil: Fraincis

Uimhir foilseacháin an fhógra: 582501-2026

Uimhir eagráin IO S: 162/2026

Dáta foilsithe: 24/08/2026